

MINUTES

Friday, May 31, 2019 – 10:15 a.m.
OPSEU Regional Office
31 Wellesley Street East, Toronto

For the Union:

RM Kennedy, Co-Chair (Local 558)
Martin Devitt (Local 242)
Heather Giardine-Tuck (Local 240)
JP Hornick (Local 556)
Pearline Lung (Local 563)

Resources:

Anastasios Zafiriadis (OPSEU)

For Management:

Laurie Rancourt, Co-Chair (Humber)
Stephanie Ball (Durham)
Janice Beatty (Sault)
Heather Black (Humber)
Goranka Vukelich (Conestoga)

Resources:

Peter McKeracher (Council)
Christiane Émond (Council)

Regrets:

Pat Honsberger (OPSEU)
Scott Kennedy (OPSEU)

1. Co-Chairs Welcome

The Co-Chairs reviewed the proposed agenda and the goals of the day with the committee members.

2. Organization Overview

a) Council

Peter McKeracher gave an overview of the Council's role and structure. He explained that the *Ontario Colleges of Applied Arts and Technology Act, 2002* establishes the Council's board composition and mandate and that the *Colleges Collective Bargaining Act, 2008* establishes the "bargaining rules" for the colleges. As prescribed by legislation, the Council reports to a Board of Directors

PROCÈS-VERBAL

Le vendredi 31 mai 2019, 10 h 15
Bureau régional du SEFPO
31, rue Wellesley est, Toronto

Pour le Syndicat :

RM Kennedy, coprésident (Section 558)
Martin Devitt (Section 242)
Heather Giardine-Tuck (Section 240)
JP Hornick (Section 556)
Pearline Lung (Section 563)

Personne-ressource :

Anastasios Zafiriadis (SEFPO)

Pour l'employeur :

Laurie Rancourt, coprésidente (Humber)
Stephanie Ball (Durham)
Janice Beatty (Sault)
Heather Black (Humber)
Goranka Vukelich (Conestoga)

Personnes-ressources :

Peter McKeracher (Conseil)
Christiane Émond (Conseil)

Absences :

Pat Honsberger (SEFPO)
Scott Kennedy (SEFPO)

1. Mot de bienvenue des coprésidents

Les coprésidents passent en revue l'ordre du jour proposé et les objectifs de la journée avec les membres du comité.

2. Présentation de l'organisation

a) Conseil

Peter McKeracher présente le rôle et la structure du Conseil. Il explique que la *Loi de 2002 sur les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario* établit le mandat et la composition du conseil d'administration du Conseil et que la *Loi de 2008 sur la négociation collective dans les collèges* établit les « règles de négociation » pour les collèges. En vertu de la législation, le Conseil rend compte à un conseil d'administration qui se

comprised of 24 Board Chairs or Vice-Chairs and 24 College Presidents. The Council acts as the collective bargaining agent on behalf of the 24 separate college employers during negotiations. The bargaining mandate is prepared in consultation with the colleges and various working committees and is approved by Management Board, a sub-committee of the Council's Board of Directors.

b) OPSEU CAAT-A

Anastasios Zafiriadis gave an overview of OPSEU's role and structure. He indicated that OPSEU's board is comprised of three members elected from each of the seven regions of Ontario. OPSEU represents about 155,000 members who work in the following three sectors: the Broader Public Service (BPS), the Ontario Public Service (OPS) and the Colleges of Applied Arts and Technology (CAAT). The college sector includes three divisions: Academic, Support and Part-Time Support. Anastasios indicated that the members of the CAAT-A DivEx are elected among representatives from the 24 local unions and ultimately report to OPSEU's convention.

3. Terms of Reference

After reviewing some general principles regarding the development of the terms of reference, members were divided into three groups to work on specific elements: "Scheduling, Roles and Arising Issues of Mutual Concerns"; "Timelines and Communication"; and, "Rules of Engagement/Ground Rules". The working groups shared their respective report with the committee. These reports will be sent to Council for distribution to all committee members. Council will prepare a draft of the terms of reference for discussion in the fall.

4. Information Sharing

a) Context Setting Review of the LoU Re: Changes to College's Mandate or Objects

In the 2019 Budget, the government indicated that, through the next round of SMAs, the amount of funding that is tied to performance will increase significantly.

compose des 24 présidents ou vice-présidents du conseil d'administration des collèges et des 24 présidents des collèges. Pendant les négociations, le Conseil endosse le rôle d'agent de négociation collective pour le compte de chacun des 24 employeurs des collèges. Le mandat de négociation est préparé en consultation avec les collèges et différents comités de travail et est approuvé par le conseil de gestion, un sous-comité du conseil d'administration du Conseil.

b) Division du personnel scolaire des CAAT du SEFPO

Anastasios Zafiriadis présente le rôle et la structure du SEFPO. Il indique que le Conseil exécutif du SEFPO se compose de trois membres élus dans chacune des sept régions de l'Ontario. Le SEFPO représente environ 155 000 membres qui travaillent dans les trois secteurs suivants : le secteur parapublic, la fonction publique de l'Ontario (FPO) et les collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT). Le secteur des collèges comprend trois divisions : la Division du personnel scolaire, la Division du personnel de soutien et la Division du personnel de soutien à temps partiel. Anastasios indique que les membres de l'Exécutif divisionnaire (ExDiv) du personnel scolaire des CAAT sont élus parmi les représentants des 24 sections locales et rendent ultimement compte au Congrès du SEFPO.

3. Mandat

Après avoir passé en revue certains principes généraux concernant l'élaboration du mandat, les membres sont répartis en trois groupes pour travailler sur des éléments spécifiques : « Programmation, rôles et nouvelles questions d'intérêt mutuel », « Échéancier et communication » et « Règles de participation/base ». Les groupes de travail communiquent leur rapport respectif au comité. Ces rapports seront envoyés au Conseil aux fins de diffusion à tous les membres du comité. Le Conseil préparera une ébauche du mandat qui sera soumise à discussion à l'automne.

4. Communication de renseignements

a) Tour d'horizon sur le protocole d'entente intitulé « Objet : Changements au mandat du collège ou à sa mission »

Dans le budget de 2019, le gouvernement a indiqué que, dans le cadre de la prochaine série d'EMS, la proportion du financement lié au rendement augmentera sensiblement. Selon la

According to the Union, the new SMAs could represent a serious change to the mandate of the colleges, and a potential violation of the LoU re: Changes to College's Mandate or Objects. Management indicated that changes to funding does not mean changes to mandate. Management also stated that the mix of programs changes all the time and that the impact of program changes could be discussed at local UCC or CESC meetings.

b) Update on SMA3 Process

Laurie Rancourt indicated that it had been expected that the SMAs would be negotiated in the spring but that it now appears that these negotiations will begin at the end of the summer. Laurie also indicated that colleges have not received much more information regarding the 10 metrics announced by the government and that their impact on funding is not clear at this point. Colleges are hoping to have a better idea regarding the impact of the funding that is tied to performance in their budget in the fall.

c) Update on PSE Employee Renewal Legislation

The Ministry of Finance announced in April 2019 that they would propose changes to the *Ministry of Training, Colleges and Universities Act*. The proposed amendments would provide MTCU with regulation-making authority governing the compensation of postsecondary employees who receive their full-time salary while collecting their pension benefits. The Union asked for the Council's position on this issue. Peter McKeracher indicated that the government asked for staffing data. Based on the data received from the CAAT Pension Plan, only a few employees are 71 or older and collecting CAAT Pension. It is believed that this legislation will have minimal impact on the colleges. Management will monitor and update the committee when further information is available.

5. 2019-2020 Calendar and Workplan

a) Identification and Planning for Major Bodies of Work and Topics to be

partie syndicale, les nouvelles EMS pourraient modifier considérablement le mandat des collèges, voire enfreindre le protocole d'entente intitulé « Objet : Changements au mandat du collège ou à sa mission ». La partie patronale indique que les changements au financement ne sont pas synonymes de changements au mandat. La partie patronale déclare également que la combinaison de programmes change constamment et que l'incidence de ces changements pourrait faire l'objet de discussions lors des réunions locales du CSC ou du CSEC.

b) Mise à jour sur le processus des EMS3

Laurie Rancourt indique qu'il était prévu que les EMS soient négociées au printemps, mais qu'il semble désormais que ces négociations commenceront à la fin de l'été. Laurie explique également que les collèges n'ont guère reçu de précisions sur les 10 mesures annoncées par le gouvernement et que leur incidence sur le financement n'est pas claire pour le moment. Les collèges espèrent obtenir de plus amples renseignements sur l'incidence du financement qui est lié au rendement dans leur budget, d'ici l'automne.

c) Mise à jour sur la législation en matière de renouvellement du personnel dans le secteur postsecondaire

Le ministère des Finances a annoncé en avril 2019 qu'il allait proposer des modifications à la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*. Les propositions de modification confèreraient au MFCU un pouvoir réglementaire en matière de rémunération des employés du secteur postsecondaire qui touchent leur salaire à temps plein tout en recevant leurs prestations de retraite. La partie syndicale s'est adressée au Conseil pour connaître sa position sur ce sujet. Peter McKeracher indique que le gouvernement a demandé des données sur la dotation en personnel. Sur la base des données fournies par le Régime de retraite des CAAT, seuls quelques employés sont âgés de 71 ans ou plus et reçoivent des prestations de retraite de ce régime. Tout porte à croire que cette législation aura une incidence minimale sur les collèges. La partie patronale assurera un suivi et informera le comité lorsque de plus amples renseignements seront disponibles.

5. Calendrier et plan de travail 2019-2020

a) Identification et planification des principaux domaines de travail et sujets à traiter par le

Addressed in 2019-2020 by EERC

The parties discussed the following topics to be considered in 2019-2020: Development of Terms of Reference; MTCU Presentation on Funding; Intellectual Property; Counsellor Class Definition; and, Joint Research on Partial-load and Sessional Teachers. The parties will endeavour to finalize the 2019-2020 topics of discussion at the fall meeting.

b) Establish Meeting Schedule

The parties agreed to hold five meetings during the academic year. Committee members will be canvassed for their availability and preferences for meeting dates.

Meeting adjourned at 14:10 p.m.

SIGNED BY THE PARTIES ON SEPTEMBER 20, 2019.

CREE en 2019-2020

Les parties discutent des sujets suivants à traiter en 2019-2020 : élaboration du mandat; présentation du MFCU sur le financement; propriété intellectuelle; définition de classe des conseillers; et recherche concertée sur les postes d'enseignement à charge partielle et pour une période limitée. Les parties s'efforceront de finaliser les sujets de discussion pour 2019-2020 lors de la réunion d'automne.

b) Établissement du calendrier des réunions

Les parties conviennent d'organiser cinq réunions pendant l'année scolaire. Il sera demandé aux membres du comité d'indiquer leurs disponibilités et leurs préférences pour les dates de réunion.

La séance est levée à 14 h 10.

LA VERSION ANGLAISE A ÉTÉ SIGNÉE PAR LES PARTIES LE 20 SEPTEMBRE 2019.